

**COMPTE RENDU DU CONSEIL CITOYEN**  
**DU LUNDI 1 JUILLET 2024**  
**Au Foyer Raymond Favre de 17h30 à 19h30**



Présents : 20 personnes

➤ 16 sur 23 membres du Conseil Citoyen

Elus et partenaires associés : 2 intervenants - Directeur du CIAS et Délégué départemental de l'AFP France Handicap ;

Excusés : 7 personnes Absents : 0 personne

DEROULEMENT DE LA SEANCE

- Validation du compte rendu du 3 juin 2024 ;

- Thème : Place des personnes âgées ou en situation de handicap dans le quartier (mobilité, parkings...) / Les aidants, la solidarité...

Intervenants invités : Directeur du CIAS, Service de l'APA (conseil départemental) (absent), Présidente de l'association APF France handicap (excusée)

- Retour du comité stratégique du 13 juin 2024, de la marche GUSP, du COPIL GUSP, de la rencontre avec la Région ;

- Questions et informations diverses.

VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Compte rendu du 3 juin est approuvé à l'unanimité.

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - DECISION - QUI	COMMENTAIRES
Démissions	<p>Une conseillère - Association Garros Services souhaite démissionner pour des raisons personnelles à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.</p> <p>Une conseillère - collectif habitant démissionne pour des raisons de santé le 8 juillet 2024.</p>		Un courrier a été envoyé à la directrice de Garros Services le 24 juin pour connaître le nom de la personne qui siègera au conseil citoyen dès septembre.
La place des personnes âgées ou en situation de handicap dans le quartier, les aidants, la solidarité	<p><b><i>Thème : Place des personnes âgées ou en situation de handicap dans le quartier (mobilité, parkings...) / Les aidants, la solidarité... :</i></b></p> <p>Pour aborder ce thème, des intervenants ont été conviés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur du CIAS - M. Stéphane Sabardeil</li> <li>- Le service de l'APA - conseil départemental. (Absent)</li> <li>- Représentant départemental de l'association APF France Handicap - M. Anthony Drapeau Ecalle</li> </ul>	Thématique proposée par les conseillers en début d'année.	<p><b>APF</b> : Association créée dans les années 30 qui accueillait uniquement des personnes en situation de handicap physique. Au fil du temps, on a pris conscience que nous accueillons d'autres types de handicap et afin de les intégrer à part entière dans l'association, on a décidé de modifier le nom de l'association - <b>APF France Handicap en 2018</b>. Organisé en Union nationale et délégations régionales.</p> <p><b>Q : Les gens qui ont subi une maladie ou bien les gens plus âgés peuvent être concernés ? Oui</b> Il y a un handicap que l'on subira tous c'est l'avancée en âge et donc ce que l'on fait concerne tout le monde.</p> <p><b>Q : Est-ce que Auch répond bien à tous les besoins d'accessibilité ?</b> C'est compliqué l'accessibilité. Il faudrait que les municipalités nous concertent avant la réalisation de travaux pour qu'ils soient réellement adaptés. Il existe un Collectif Acces'Cible réunissant plusieurs associations. Le parvis de la cathédrale d'Auch est une catastrophe. On a réussi récemment à faire un peu bouger les lignes mais le souci c'est que le bâtiment est classé et c'est le service des bâtiments de France qui décide. Le bâtiment de la MDPH n'est pas accessible lui-même ! (Ouverture porte...). Un dossier aurait dû passer en commission d'accessibilité. (Manque plan incliné, les marches ne se voient pas).</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - DECISION - QUI	COMMENTAIRES
<p>La place des personnes âgées ou en situation de handicap dans le quartier, les aidants, la solidarité</p>	<p>Intervention du représentant départemental de l'association APF France Handicap - M. Anthony Drapeau Ecalle.</p>		<p>Q : Quels recours existent dans ces cas-là ? On va faire une visite sur site et faire un listing de ce qu'il faut faire que l'on transmet et si cela n'est pas fait on prévoit d'autres types d'action.</p> <p>Q : Est-ce que sur la nouvelle centralité une rampe sera installée ? Oui s'est prévu. Il y a plein d'endroits dans Auch qui sont un peu compliqués ? (Manque rampe...) Des maires se sont prêtés au « jeu » d'utiliser un fauteuil roulant avec des lunettes à vision réduite, des bouchons d'oreille lors d'un circuit pour qu'ils appréhendent mieux les difficultés que posent les handicaps. Pendant plusieurs années on proposait lors du festival Jazz in Marciac, un parcours spécifique. Les pavés, les devers, le sable sont difficiles d'accès en fauteuil.</p> <p><b>Proposition :</b> Contacter l'association France Handicap pour avoir les coordonnées du collectif et les inviter sur une marche GUSP pour que sur le Grand Garros, cette question soit étudiée.</p> <p>Q : Est-ce qu'il y a assez de places de parking réservées et est ce qu'elles sont respectées ? Il y en a, cela peut toujours être mieux mais ce n'est pas toujours respecté par les usagers. Les véhicules doivent posséder un macaron. Les gens sont passibles d'une amende et d'un enlèvement par la fourrière s'ils ne respectent pas la réglementation. Le problème c'est que des personnes se garent sur des places réservées alors que la carte ne leur appartient pas et que même parfois les personnes détentrice de la carte ne sont plus en vie.</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - DECISION - QUI	COMMENTAIRES
<p>La place des personnes âgées ou en situation de handicap dans le quartier, les aidants, la solidarité</p>			<p>Au sein de l'APF il existe le SAVS (service d'accompagnement à la vie sociale) : aide au montage des dossiers service Handi droits. Ils peuvent intervenir à domicile.</p> <p>Q : Quelqu'un qui était à la MDPH à 60 ans, on l'a mis d'office à la retraite et du coup elle se retrouve complètement isolée et sans aide, peut-elle saisir la délégation du Gers ? Oui si c'est dans le Gers.</p>
<p>La place des personnes âgées ou en situation de handicap dans le quartier, les aidants, la solidarité</p>	<p>Intervention du Directeur du CIAS - M. Stéphane Sabardeil.</p>		<p>Q : Problème des poubelles enterrées qui sont parfois une difficulté pour des personnes âgées. Cela ne peut pas justifier à lui seul une intervention à domicile mais si la situation est plus globale et qu'il y a une aide à domicile alors elle peut prendre en charge les déchets.</p> <p><b>Epicerie sociale ?</b> Cela ne concerne pas que les personnes âgées mais toute personne en difficulté sociale qui est orientée par une assistante sociale. La compétence sociale et des personnes âgées est celle du conseil départemental. Pour l'agglomération ce n'est pas une compétence obligatoire, c'est facultatif donc chaque commune ou intercommunalité décide de ce qu'il fait. Epicerie sociale (supérieur à 245 euros pour une durée de 6 mois puis après arrêt d'un an (environ 60 personnes) mais il existe d'autres structures colis inférieur à 245 euros de reste à vivre (environ 80 personnes). Sur l'épicerie sociale ils paient un pourcentage en fonction de leurs revenus et peuvent choisir leurs produits. C'est accompagné par des CESF (conseiller en économie sociale et familiale) qui guident les achats et accompagnent comment bien consommer, bien acheter, cuisiner notamment les restes.</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - DECISION - QUI	COMMENTAIRES
<p>La place des personnes âgées ou en situation de handicap dans le quartier, les aidants, la solidarité</p>			<p>Ateliers cuisine sur la base du volontariat, des personnes aidées proposent des menus de leur pays, crée du lien social. 2 fois par mois, confectionner les repas et manger ensemble. De nouveaux publics qui explosent depuis le COVID : travailleurs pauvres, temps partiels, retraités.</p> <p>On sait qu'il y a un problème pour les étudiants mais on ne les voit pas forcément, ils sont assez invisibles. On y travaille actuellement et action spécifique de AG2I (ateliers Gersois d'insertion et d'innovation).</p> <p><b>Q : Les personnes peuvent-elles être bénéficiaires au CIAS et ailleurs ?</b> Oui c'est possible, on peut être bénéficiaire dans plusieurs lieux et tant mieux car on ne peut pas vivre avec ce qu'on leur donne à un seul endroit. L'idée de Gers solidaire était de proposer un lieu unique qui centralise mais cela n'a jamais pu se faire car il n'y a pas tous les acteurs. Venir 1 fois par semaine. <u>Fournisseur principal</u> : Banque alimentaire qui redistribue aux associations, issu des collectes puis achats pour compléter. Le colis change toutes les semaines. La revente des produits distribués n'est vraiment pas courante.</p> <p><b>Q : Est-ce qu'elle est très repérée cette épicerie sociale ?</b> Elle n'a pas à être repérée c'est sur orientation.</p> <p><b>Q : Est-ce qu'il y a du bénévolat ?</b> Non c'est un choix, problème de disponibilités, de moyenne d'âge des bénévoles mais il y a des salariés en insertion.</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - DECISION - QUI	COMMENTAIRES
<p>La place des personnes âgées ou en situation de handicap dans le quartier, les aidants, la solidarité</p>			<p>Le CIAS travaille sur l'ensemble de l'agglomération : projet d'une épicerie itinérante pour aller au-devant des personnes qui ont des difficultés à se déplacer. Pour l'instant 90% des personnes sont auscitains.</p> <p><b>Q : Réponses dans l'urgence ?</b>  Oui il y a des colis d'urgence pour un dépannage ponctuel.  La ville d'Auch est une des premières communes du département à avoir un service d'aide et d'accompagnement à domicile. Toutes les communes de l'agglomération en bénéficient pour les personnes de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap (ménage, courses, accompagnements, lien social, entretien du linge, préparation des repas).</p> <p>Il y a une blanchisserie au CIAS et cela compte dans les heures attribuées. Les heures sont évaluées par le département en fonction du GIR - GIR de 1 à 6 - perte autonomie forte (1) au plus faible (6) et des besoins spécifiques lors d'une visite à domicile.</p> <p><b><u>Aides à domicile :</u></b> (environ 100 pers.)  Personnel qualifié ou pas ? Pas de diplôme d'état pour ce métier, on les forme en interne. Tuilage pendant une semaine en binôme.  Dans les associations ils peuvent reconnaître les formations d'aide à domicile.  Pas un métier très bien rémunéré, il y a beaucoup de temps partiel car les besoins sont tous au même moment, utilisation de leur véhicule personnel. L'agglomération est découpée dans 7 secteurs (Ex cœur de Gascogne, communes les plus éloignées, cœur de ville, communes proches d'Auch).  Ne peuvent pas donner les médicaments, mettre les bas de contention, couper les ongles, tout ce qui est médical.</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - DECISION - QUI	COMMENTAIRES
<p>La place des personnes âgées ou en situation de handicap dans le quartier, les aidants, la solidarité</p>			<p>Q : L'aide à domicile peut-elle choisir chez qui elle va et l'utilisateur également ?  Non pas à la base mais on tient compte des retours de l'un et de l'autre. Environ 100 aides à domicile et 30 aides-soignantes ayant le permis et un véhicule.</p> <p>On a également un service de soins infirmiers avec <u>des aides-soignantes</u> (environ 30 pers.) sous contrôle des infirmières (infirmières libérales sous convention).</p> <p><u>Service de portage de repas</u> : appeler au CIAS et en faire la demande et cela peut être ponctuel. 4 Tarifs selon les revenus de 4 euros à 11 euros le repas du lundi au samedi ; Repas du midi et soir ou bien que l'un des deux.</p> <p><u>Aides sociales</u> peuvent être financières avec des critères de ressources ou micro crédits jusqu'au 7000 euros (achat de véhicule, passer le permis, essence...). On se porte caution auprès de la banque (crédit agricole, banque populaire, la banque postale). C'est financé par l'argent public et cela a des limites.</p>
<p>Comité stratégique</p>	<p>Le comité stratégique a eu lieu le 13 juin 2024. 5 conseillers étaient présents.</p>		<p>Le compte rendu du comité stratégique sera envoyé aux conseillers dès réception.</p>
<p>La marche GUSP - biodiversité</p>	<p>La marche GUSP (gestion urbaine et sociale de proximité) sur le thème de la « Gestion écologique et biodiversité » a eu lieu le 17 juin 2024.</p>		<p>Une conseillère souligne que cette marche aurait dû se faire en amont du projet. La marche a eu lieu mais la conseillère ne siégeait pas encore au conseil citoyen.  Ce qui a été fait est très beau mais il y a déjà un irrespect des nouveaux équipements.</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - DECISION - QUI	COMMENTAIRES
La marche GUSP - biodiversité	Présentation réalisée par Christophe FAUBEC - Responsable du service espaces vert de la ville d'Auch.  5 conseillers étaient présents.	<u>A transmettre en GUSP</u>	Problèmes d'irresponsabilité, incivilités, comment régler le problème ? - Une dizaine de poubelles vont être installées ; - Des caméras de vidéo protection seront installées au centre commercial ; - Des médiateurs de territoire peuvent intervenir ; - Dans certains cas, il est possible de verbaliser.  Manque d'informations par rapport aux encombrants Organiser un nettoyage citoyen ?
Le comité de pilotage de la GUSP	Le comité de pilotage de la GUSP a eu lieu le 26 juin 2024. 3 conseillers étaient présents.		Le compte rendu de la réunion et le diaporama a été transmis aux conseillers le 8 juillet 2024.
Rencontre avec les conseillères de la Région - Maison de l'orientation mobile	Dans le cadre de la présence à la Maison de l'orientation mobile place de la Fontaine à AUCH, le 19 Juin 2024, de Madame Rachida Lucazeau conseillère régionale, en charge de la « Solidarité, Egalité et inclusion », et de Mme Muriel Abadie, conseillère régionale élue dans le Gers, et Vice-Présidente en charge du Tourisme, elles vous proposent un temps d'échange à la Maison du projet à 15h00.  1 membre du conseil citoyen et 1 personne du collectif des Marcheuses étaient présentes.		Le camion c'était très bien, facile d'accès, explications sur les formations, informations sur les métiers, les cursus..  Echanges avec les conseillers régionaux, atelier de mise en situation pour découvrir un travail. Cela concernait plutôt les élèves indécis sur leur orientation ou les personnes en reconversion.
Calendrier conseils citoyens 2024 - 2025	Le calendrier des conseils citoyens de septembre 2024 à juillet 2025 a été validé par les membres du conseil citoyen.	Prochain conseil citoyen le lundi 16 septembre 2024.	Il sera envoyé avec le compte rendu du 1 <sup>er</sup> juillet 2024.



POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - DECISION - QUI	COMMENTAIRES
Information	La signature du contrat de ville 2024 - 2030 aura lieu le vendredi 12 juillet à 17h30 à la salle polyvalente.		

*Fin de la séance : 19h40*

**Prochaine réunion : Date et lieu.** Lundi 16 septembre 2024 à 17h30 au Foyer Raymond Favre

- Ordre du jour :** - Validation du compte rendu du 1<sup>er</sup> juillet 2024 ;
- Point sur l'été ;
  - Brainstorming sur les thématiques pour l'année 2024 - 2025 ;
  - Organisation rencontre Lycée du Garros pour l'arbre à livres ;
  - Questions - Réponses : demande d'un conseiller citoyen ;
  - Questions et informations diverses.

*Compte rendu du Conseil Citoyen du Grand Garros du 1 juillet 2024.*

*Maison du Projet, Grand Garros demain, ma Ville : 22 Place de la Fontaine 32000 Auch Horaires : Lundi 14h à 16h - mardi 9h à 12h - vendredi 14h à 16h  
Tél : 05 62 61 64 87 Courriel : [mongrandgarros@grand-auch.fr](mailto:mongrandgarros@grand-auch.fr)*